Le logement social et communautaire : une force de mobilisation et un projet collectif visant le bien commun.

STÉPHANE GRENIER, TS, PH.D. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Avant de commencer!

À Simon-Pierre Grenier, mon père, très fier d'avoir pu payer deux maisons, deux chez-soi à ses enfants durant sa vie. Je te souhaite de vivre tes derniers instants chez-toi comme tu le souhaites...

Pourquoi une force de mobilisation et un bien commun?

- Pourquoi le logement devrait-il être au centre de nos politiques sociales et économiques?
 - ► Le logement comme déterminant de la santé et du bien-être
 - Le logement comme alternative à l'institutionnalisation, à l'hébergement et à l'hospitalisation
 - Le logement comme moyen de réduction des inégalités socio-économiques
 - ► Le logement social comme patrimoine collectif
 - Mais surtout le logement comme pilier de la citoyenneté

D'où vient notre patrimoine en logement social et communautaire

- On peut diviser l'histoire du logement social au Canada et au Québec en quatre étapes:
 - Première étape: 1945-1975 Le développement des HLM pour personnes démunies
 - ► Entrée tardive du Québec dans la construction du logement social (1968-1980)
 - Deuxième étape: 1975-1990 L'essoufflement des initiatives publiques et développement de l'économie sociale et de formules hybrides.
 - Troisième étape: 1990-2001 Désengagement du gouvernement fédéral (renouvellement sous forme d'initiatives spécifiques)
 - Création du programme Accès-Logis en 1997
 - Quatrième étape: 2001- 2009 L'hybridation des formules de logement et d'hébergement ou le logement au service de la santé.
 - Cinquième étape: 2009-2019 Essoufflement d'Accès-Logis et nouveau modèle d'intervention locative (PSL et Logement d'abord)

Spécificité du modèle québécois de logement social et communautaire

- Le modèle québécois de logement social et communautaire repose sur la négociation de compromis.
 - Il nécessite la participation de plusieurs types d'acteurs



Le processus de mobilisation nécessaire à la concrétisation d'un projet de logement social

- L'émergence du logement social
 - ▶ Les promoteurs se rencontrent
 - ▶ Rejet de la situation: manque de logements sociaux, projet inadapté aux nouvelles clientèles, détérioration des projets existant
 - ▶ Recherche de nouvelles formes résidentielles:
 - Création de nouveaux projets, révision d'anciens projets, expérimentation de nouvelles formes résidentielles.
 - ▶ Une fois que les acteurs ont une bonne idée de leur projet (du moyen de répondre aux besoins), ils proposent aux différents partenaires et bailleurs de fonds leur idée.
 - L'idée peut être nouvelle et en construction (on invente une nouvelle forme de logement) ou elle peut déjà avoir été expérimentée ailleurs.
- Le projet est accepté par les partenaires de soutien et les bailleurs de fonds
 - Le projet a été remodelé en fonction des différentes règles en vigueur.

- Les recherches montrent un paradoxe intéressant lorsqu'on parle de création et de réalisation de projet de logement social: il y a généralement une absence de conditions de succès.
- Ce qu'on peut observer par contre c'est un travail de mobilisation et d'innovation sociale.
- Chaque projet de logement social entraîne avec lui une transformation des acteurs et de leur environnement.

- PARTENARIAT ET COMMUNAUTÉ
 - Création d'un espace de communauté (dialogue)
 - Création d'un leadership
 - Création de partenariat qui passe par l'action
 - Création d'une rencontre du social, du politique et de l'économique
 - ► En bout de ligne, c'est une communauté qui devient actrice de son propre développement

- Les régimes d'engagement citoyen
 - ▶ Le projet doit partir des solidarités préexistantes
 - Le projet produira une tension entre les logiques marchande et sociale (ce n'est pas un projet idéologique)
 - Le projet émergent est à la fois tributaire et transformateur de l'identité régionale
 - À l'intérieur du projet, on verra des acteurs individuels et organisationnels changer de point de vue.

- Le territoire comme support et finalité
 - Les gens se regroupent autour d'un projet de logement social à partir d'une notion territoriale (le projet est constitutif de l'acteur collectif)
 - Il est important d'articuler les territoires vécus, administratifs et politiques (pas nécessairement équivalents)
- Pour les projets comprenant un volet support communautaire
 - Concilier les approches organisationnelles ensemble (CSSS/Communautaire)
 - Articuler le projet
 - Sur le plan des connaissances
 - Sur le plan des collaborations externes
 - Sur le plan des collaborations internes
 - ▶ Sur le plan de la vision du rôle du service promu.

- À la base de tout projet: un entrepreneur
 - Alors qu'on aimerait dire que les projets sont le résultat de groupes. Il y a toujours un entrepreneur qui fait cheminer le projet.
 - L'entrepreneur est celui qui va être capable de faire émerger et de mettre en place de nouvelles combinaisons des facteurs et de conditions favorisant l'émergence d'un projet
 - L'entrepreneur doit être capable, en plus d'être un leader démocratique, d'imposer de nouvelles pratiques dans un environnement parfois hostile à ces changements.
 - L'entrepreneur doit aussi être capable de négocier des ententes entre les différents partenaires et de coopérer avec eux.

Le courage de changer les choses pour conserver le caractère collectif des projets de logements sociaux au Québec.

- L'histoire du logement social et communautaire n'est pas encore terminée!
- Réinvestir dans le programme Accès-Logis
 - Les subventions doivent suivre les coûts du marché
 - Des fonds de démarrage plus importants et facilement accessibles
- Mettre à jour le programme Accès-Logis
 - Penser la répartition des unités en fonction du taux d'inoccupation
 - Faire de la place à une stratégie du logement d'abord

- Obliger les villes et municipalités à investir dans le logement social et communautaire
 - Obliger celles-ci à investir un pourcentage fixe de leur budget dans un projet de logement ou dans un fond consolidé provincial
- Structurer les lois pour qu'elles puissent favoriser l'émergence de projets de logements sociaux et communautaires
 - Régie du logement: permettre la saisie de bâtiments insalubres pour la conversion en logement social (ou non paiement de taxes)
 - Biens du crime: permettre le don de bâtiments saisis à des organismes pour leur conversion en logement social.